



**BANQUE  
LAURENTIENNE**

**AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE** des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Laurentienne du Canada et avis de disponibilité de documents de procuration.

#### **QUAND**

Le mardi 11 avril 2023  
9 h 30 (heure de l'Est)

#### **OÙ**

##### **Assemblée virtuelle**

Par le biais d'une webdiffusion en direct :

<https://web.lumiagm.com/451209792>

Code d'identification : 451-209-792

Mot de passe : laurentian2023

##### **En personne**

Les bureaux de LUMI

1250, boul. René-Lévesque O. bureau 3610

Montréal (Québec) H3B 4W8

#### **POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

Lors de l'assemblée, les actionnaires seront appelés à :

**I.** prendre connaissance des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 et du rapport de l'auditeur y afférent;

**II.** nommer l'auditeur de la Banque;

**III.** élire les administrateurs;

**IV.** voter sur notre approche en matière de rémunération des cadres supérieurs;

**V.** voter sur les propositions d'actionnaires; et

**VI.** examiner toute autre question dont l'assemblée annuelle pourrait être régulièrement saisie.

**Pour plus de renseignements sur les points à l'ordre du jour, veuillez consulter l'annexe et la section Points à l'ordre du jour de la circulaire, ainsi que le Rapport annuel 2022.**

#### ▪ **ASSISTER À L'ASSEMBLÉE.**

Compte tenu de l'importance de la santé et de la sécurité de nos employés, actionnaires, communautés et autres parties prenantes, et pour nous assurer que tous puissent avoir accès à l'assemblée annuelle, celle-ci aura lieu dans un format hybride, c'est-à-dire de manière virtuelle et en personne. Que vous assistiez à l'assemblée de manière virtuelle ou en personne, nous vous encourageons à exercer les droits de vote rattachés à vos actions avant l'assemblée. Tout changement apporté au format de l'assemblée sera communiqué sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs](http://www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs).

#### ▪ **MÉCANISME DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS.**

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières et aux termes d'une dispense émise par le BSIF, la Banque utilise un **mécanisme de notification et d'accès** pour transmettre les Documents de l'assemblée. Grâce à ce mécanisme, la Banque rend disponibles les versions électroniques des Documents de l'assemblée en ligne plutôt que d'envoyer des copies papier aux actionnaires par la poste. Le mécanisme de notification et d'accès accélère la transmission des Documents de l'assemblée et réduit notre impact environnemental, conformément aux initiatives de la Banque à l'égard des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour toute question sur ce mécanisme, **veuillez communiquer avec Computershare** en composant le 1 800 564-6253 ou en écrivant à [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com). **Les Documents de l'assemblée sont également disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs](http://www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs), ainsi que sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).**

Le présent avis comprend de l'information sur la façon d'accéder à la Circulaire en ligne et d'en demander une copie papier. Pour vous permettre d'exercer votre droit de vote, vous y trouverez également un formulaire de procuration à l'intention des actionnaires inscrits et un formulaire d'instructions de vote à l'intention des propriétaires véritables ou actionnaires non inscrits.

#### ▪ **VOTRE VOTE COMPTE.**

**Veillez lire la Circulaire et exercer les droits de vote rattachés à vos actions.** Il est important que vous lisiez attentivement la Circulaire et que vous exerciez les droits de vote rattachés à vos actions. Vous pouvez voter soit par procuration avant l'assemblée, soit en ligne ou en personne pendant l'assemblée. Votre façon de voter est différente selon que vous êtes un actionnaire inscrit ou un propriétaire véritable (actionnaire non inscrit). Votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote explique comment voter avant l'assemblée. Si vous souhaitez assister à l'assemblée et voter en ligne pendant l'assemblée, vous DEVEZ suivre des étapes additionnelles.

Sauf si vous avez l'intention de voter pendant l'Assemblée annuelle (l'assemblée en personne ou l'assemblée virtuelle), veuillez voter par procuration dès que possible. L'agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada (**Computershare**), doit recevoir votre vote avant 17 h (heure de l'Est), le 4 avril 2023.

▪ **QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE VOTE, LA PRÉSENCE ET LA PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE.**

Pour plus de renseignements sur le mécanisme de notification et d'accès, la façon d'assister à l'assemblée, de poser des questions et de voter pendant l'assemblée, veuillez consulter la Circulaire à la section Questions et réponses sur le vote et la présence à l'assemblée.

Vous pouvez également communiquer avec Computershare en composant le 1 800 564-6253 ou en écrivant à [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com), ou encore avec Kingsdale en composant le 1 888 518-1561 sans frais en Amérique du Nord (ou le +1 416 867-2272 à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou en écrivant à [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).

▪ **OBTENIR UNE COPIE PAPIER DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE.**

Les Documents de l'assemblée sont disponibles en français et en anglais. Pour en recevoir une copie papier avant la date limite du vote, avoir le temps de les lire et avoir le temps de nous faire parvenir votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote dans les délais prescrits, **veuillez nous faire parvenir votre demande de copie papier dès que possible, au plus tard le 31 mars 2023 à 17 h (heure de l'Est)**. Veuillez noter qu'en raison des délais postaux, vous pourriez recevoir les Documents de l'assemblée après la date limite du vote et après la date de l'assemblée.

Vous pouvez recevoir sans frais par la poste une copie papier des Documents de l'assemblée et de tout document disponible sur SEDAR dont la Circulaire fait mention. Cette demande peut être faite par les actionnaires jusqu'à une année après le dépôt de la Circulaire dans SEDAR, en contactant soit Computershare par téléphone (1 800 564-6253) ou par courriel ([service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)), soit le Secrétariat corporatif de la Banque par courriel ([secretariat.corporatif@blcgf.ca](mailto:secretariat.corporatif@blcgf.ca)) ou par la poste : 1360, boul. René-Lévesque O., bureau 600, Montréal (Québec), H3G 0E5. Pour demander une copie papier, vous devez utiliser votre numéro de contrôle tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

Vous ne recevrez pas d'autres formulaires de procuration ou d'instructions de vote. Vous devez donc conserver le formulaire que vous recevrez pour pouvoir voter. Pour demander une copie papier, veuillez suivre les instructions ci-après.

**Avant l'assemblée - expédition dans les trois jours ouvrables qui suivent la réception de la demande**

**Actionnaire inscrit**

Vous êtes un actionnaire inscrit si vos actions sont inscrites à votre nom.

En Amérique du Nord, composez sans frais le 1 866 962-0498;

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, composez le 514 982-8716.

Pour vous identifier, inscrivez votre numéro de contrôle de 15 chiffres tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.

**Propriétaire véritable ou actionnaire non inscrit**

Vous êtes un propriétaire véritable ou un actionnaire non inscrit si vos actions sont inscrites au nom d'un intermédiaire comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières, une agence de compensation ou une autre institution. La plupart des actionnaires de la Banque sont des actionnaires non inscrits.

En Amérique du Nord, composez sans frais le 1 877 907-7643, puis identifiez-vous en inscrivant votre numéro de contrôle de 16 chiffres tel qu'il apparaît au recto de votre formulaire d'instructions de vote.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, composez le 303 562-9306 (français) ou le 303 562-9305 (anglais).

**Après l'assemblée – expédition dans les dix jours civils qui suivent la réception de la demande**

Pour obtenir une copie papier des Documents de l'assemblée après la date de l'assemblée, veuillez contacter le Secrétariat corporatif de la Banque ([secretariat.corporatif@blcgf.ca](mailto:secretariat.corporatif@blcgf.ca)) ou le service des relations avec les investisseurs de la Banque ([relations.investisseurs@blcgf.ca](mailto:relations.investisseurs@blcgf.ca)).

▪ **S'INSCRIRE À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE.**

Pour recevoir par courriel les Documents de l'assemblée et les autres documents d'information continue de la Banque, notamment les états financiers annuels et intermédiaires, et pour accéder plus rapidement aux documents tout en contribuant à la protection de l'environnement, veuillez vous inscrire à la transmission électronique :

- Les propriétaires véritables (actionnaires non inscrits) peuvent accéder au site [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com), entrer le numéro de contrôle inclus au recto de leur formulaire d'instructions de vote, puis cliquer sur **Go Paperless**.
- Les actionnaires inscrits qui détiennent des certificats d'actions ou reçoivent des relevés d'un système d'inscription directe peuvent accéder au site [www.centredesinvestisseurs.com](http://www.centredesinvestisseurs.com), puis cliquer sur **Recevez vos documents par voie électronique**.